

L E S

DISPOSITIONS.

A UNE BONNE

COMMUNION,

Ou Serm. sur I. Corinth. Ch. XI v. 28.

Que chacun donc s'éprouve soi-même, & qu'il mange ainsi de ce Pain & boive de cette Coupe.

S I R E,

LA solemnité de la Paque, qui approche, engage tous les vrais Chrétiens à méditer les souffrances & la résurrection de Jesus-Christ. Et la célébration de la Sainte Eucharistie, instituée par le Fils de Dieu, pour nous rendre participans des fruits de sa mort & des avantages qui nous en reviennent, doit nous obliger de rentrer en nous-mêmes, afin de nous mettre dans des dispositions convenables à ces exercices de piété, si saints, & si excellens, & qui sont à notre égard de la plus haute importance,

Oui, M. F., tout nous doit exciter à faire de sérieuses réflexions sur notre conduite, à nous demander à nous-mêmes, si nous vivons comme des Chrétiens doivent vivre ? & à moins que d'avoir entièrement abandonné l'espérance de ce grand salut qui nous est promis, nous devons nous occuper uniquement à ranimer notre foi, & à rappeler cette sainte frayeur avec laquelle nous devons travailler à notre salut.

C'est aussi dans ce dessein que nous ferons quelques réflexions sur cette exhortation de S. Paul, *que chacun s'éprouve soi-même, & qu'il mange ainsi de ce Pain & boive de cette Coupe*, après avoir reconnu l'état où il est, de peur qu'il ne rencontre dans une indigne Communion sa condamnation & son jugement.

Dieu nous fasse à tous la grace d'éviter ce malheur ! Dieu veuille ouvrir nos yeux pour bien reconnoître la sainteté & l'excellence du Sacrement auquel il nous invite, afin que nous puissions ressentir dans nos âmes ses grâces intérieures, les consolations secrètes de la conscience, & goûter combien *l'Eternel est bon à ceux qui le craignent* & qui espèrent en lui ! Ainsi soit-il.

PREMIERE PARTIE.

L'épreuve de nous-mêmes consiste dans

l'examen des dispositions de l'esprit, & des dispositions du cœur. Je dis premièrement *de l'esprit*. Il faut savoir ce qu'on fait, & ce que signifie *manger ce pain & boire cette coupe*, dont l'Apôtre parle. Il faut connoître clairement & distinctement la nature de la Sainte Eucharistie; pourquoi? parce que ce n'est pas un mystère dont la connoissance soit réservée pour la vie qui est à venir; mais c'est une partie du culte divin; & pour pratiquer ce culte dignement, il est de nécessité absolue de concevoir précisément ce que nous devons faire, afin de répondre au dessein de Jesus-Christ dans l'institution de ce Saint Sacrement: de mettre nos cœurs dans un état conforme aux lumières de l'esprit, & à la sainteté de l'action. L'examen des dispositions de l'esprit, sera donc le sujet de notre Premier Point.

On ne sauroit assez déplorer les funestes divisions qui se voyent entre les Chrétiens au sujet de ce Saint Sacrement, puisque je suis très-persuadé, qu'il n'y a point de matière dans toute la révélation plus clairement expliquée, ni plus facile à comprendre, que la nature de l'Eucharistie. Et si une fausse prudence n'eût point voulu revêtir peu-à-peu ce Saint Sacrement de l'extérieur mystérieux & pompeux des Sacrifices, on n'auroit jamais

répandu aucune obscurité sur un sujet, qui nous a été expliqué par le S. Esprit, avec tant de clarté & tant de simplicité.

Pour vous le faire comprendre, trouvez bon, M. Fr., que je vous demande toute votre attention, parce que le tems nous oblige de vous dire beaucoup de choses en peu de paroles. Nous poserons pour cet effet deux ou trois principes, de la vérité desquels aucune personne raisonnable ne sauroit douter, & sur quoi nous vous prions de méditer, afin que vous en conceviez bien les conséquences.

Le premier de ces principes, c'est *que la mort de Jesus-Christ est le fondement de notre salut, & le centre d'où partent, & où se réunissent toutes les parties de la Prédication de l'Evangile.* Il n'y a point de Chrétien qui doute de cette vérité. C'est ce qui a fait dire à S. Paul, (1) *qu'il ne se glorifiois d'aucune autre connoissance, que de celle de Jesus-Christ, & de Jesus-Christ crucifié.*

C'est aussi cette idée de la mort de Jesus-Christ, lorsqu'elle est vive & bien imprimée dans nos ames, qui y fait naître l'amour de Dieu, qui nous porte à renoncer au monde & au péché, qui nous appelle & nous incite à suivre la sainteté, qui met dans nos cœurs des desseins & des desirs de repentance, pour obtenir le

(1) Galat, Chap. VI.

pardon de nos fautes en vertu de cette mort, & qui nous assure de notre résurrection, parce que si Jesus-Christ, (1) a été livré à la mort pour nos offenses, il est aussi ressuscité pour notre justification & pour notre Salut.

De là vient que le dessein de Jesus-Christ dans la prédication de l'Evangile, & dans l'institution des Sacremens, a été de renouveler & de conserver dans nos ames l'idée salutaire de sa mort.

C'est pourquoi nous posons pour un second principe, que nous vous prions de bien méditer, que *l'Eucharistie a été instituée par Jesus-Christ, afin de nous faire célébrer la mémoire de sa mort.* C'est de la célébration de cette mort, que ce Sacrement tire toute son essence; c'est à la célébration de cette mort qu'il se raporte uniquement, comme au véritable dessein pour lequel Jesus-Christ l'a institué.

On n'en sauroit douter, quand on lit ces paroles de l'institution, *prenez, mangez, ceci est mon corps, faites ceci en mémoire de moi*; paroles qu'un Apôtre a expliquées si clairement, qu'elles n'ont besoin d'aucun autre commentaire. *Toutes les fois donc, C'est S. Paul qui explique le dessein du Fils de Dieu dans l'établissement de l'Eucharistie, toutes les fois donc que vous man-*

(1) Rom., Chap. IV.

gerez ce pain & que vous boirez cette coupe, vous devez annoncer la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. Peut-on rien souhaiter de plus clair ni de plus précis ? Le S. Esprit nous déclare, sans la moindre obscurité, quel est le dessein de Jesus-Christ, & ce que nous devons faire pour accomplir ce dessein. Il veut que nous annoncions sa mort, que nous en célébrions la mémoire ; voilà son dessein ; & pour cet effet il veut que nous mangions le pain, destiné à nous représenter son corps rompu pour nous, & que nous buvions la coupe, qui nous représente son sang répandu pour la rémission de nos péchés. Voilà toute la nature de ce Sacrement, on n'y doit point chercher d'autre mystère, à moins qu'on n'y veuille chercher ce que Jesus-Christ n'y a point mis.

Le troisieme principe que nous posons, & à quoi vous devez bien prendre garde, est une conséquence évidente des deux autres ; car *puisque l'intention de Jesus-Christ dans l'établissement de l'Eucharistie a été de nous faire célébrer la mémoire de sa mort, il s'ensuit clairement, que si la présence corporelle de Jesus-Christ est nécessaire pour nous faire annoncer sa mort, on doit croire cette présence corporelle ; mais si elle n'est pas nécessaire à ce dessein, & que même elle n'y soit d'aucune utilité, on ne doit pas la rece-*

voir ; parce qu'elle n'est point renfermée dans le dessein de Jesus-Christ, ni requise pour nous faire annoncer sa mort ; ce à quoi néanmoins il a uniquement destiné l'Eucharistie.

Cela posé, il n'y a personne qui ne soit obligé de demeurer d'accord, que J. C. pouvoit employer le pain & le vin à cet usage, sans aucune présence corporelle. 2.

On ne sauroit desirer rien de plus formel pour être assuré qu'il n'a voulu y employer que le pain & le vin, que cette explication du S. Esprit, dont je vous ai déjà parlé, toutes les fois que vous mangerez ce pain, & que vous boirez cette coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. Il est vrai que Jesus-Christ nomme le pain *son corps*, mais le Sacrement qu'il instituait ne permettoit pas aux Disciples, qui voyoient Jesus-Christ & le pain qu'il tenoit dans ses mains pour le leur donner, de l'entendre en un autre sens, que celui-ci, ce pain est le Sacrement ou la figure & la représentation de mon corps qui sera rompu pour vous. Donnez aux signes le nom de la chose signifiée, c'étoit une façon de parler si connue par les Types de l'Ancien Testament, & sur-tout par la Pâque, qu'il venoit de célébrer, que personne ne pouvoit s'y méprendre.

Il est vrai encore, que S. Paul parle d'è-

tre coupable du corps du Seigneur, de ne pas discerner le corps du Seigneur, ce qui ne suppose aucune présence corporelle, & ne peut avoir d'autre sens que celui-ci, savoir que les indignes communians, qui ne discernent pas la sainteté de l'action, ni de la célébration de la mort du Fils de Dieu, outragent cette mort autant qu'ils en ont le pouvoir.

Il ne faut, pour en être convaincus, que faire attention à ce qui est dit de ces grands pécheurs au chap. VI. de l'Épître aux Hébreux *qu'ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu*, remarquez bien ces termes, & *qu'ils l'exposent à l'ignominie, autant qu'il est en eux*. Car si la présence corporelle n'est pas nécessaire pour rendre ces grands pécheurs coupables de l'avoir *crucifié*, combien plus doit-on dire des indignes communians, *qu'ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu, qu'ils sont coupables de la profanation de son corps & de son sang*, lorsque par leur impiété, par leurs crimes & par leur impénitence, ils insultent à la mémoire de la mort de Jesus-Christ, dans l'usage criminel qu'ils font d'un Sacrement destiné uniquement à nous en faire annoncer le prix, la vertu & l'excellence ?

Concevons donc que l'Eucharistie, bien loin d'être une représentation simple & infructueuse de la mort de Jesus-Christ, bien loin

loin d'être un Sacrement vuide de grace & sans efficace; qu'au contraire, il nous unit à cette mort, quand nous l'annonçons dignement, de la maniere la plus étroite, & tout ensemble la plus propre à nous faire recevoir tous les fruits qui nous reviennent de ce sacrifice, par lequel nous sommes réconciliés avec Dieu.

De sorte que cette sainte action nous aprenant ce que Dieu a fait pour nous, nous apprend aussi ce que nous devons faire pour lui, & elle nous doit inciter à nous bien disposer pour lui rendre graces de ses bontés, & pour nous acquitter des devoirs qu'il nous prescrit, si nous voulons participer aux avantages, que le Fils de Dieu nous a procurés par sa mort; ceci regarde les dispositions du cœur, & c'est notre Seconde Partie.

SECONDE PARTIE.

Puisque l'Eucharistie a été instituée, afin de nous engager par une action solennelle à célébrer le souvenir de la mort de Jesus-Christ, & de la miséricorde de Dieu envers nous, il s'ensuit manifestement, qu'un esprit persuadé & pénétré de ses vérités salutaires, doit répandre dans le cœur un sentiment vif de reconnoissance, de fidélité & d'amour.

Tome II.

I

On ne doit pas être surpris qu'un Apôtre nous déclare , que les indignes Communians reçoivent leur condamnation, parce qu'ils ne discernent pas le corps du Seigneur , c'est-à-dire , qu'ils ne font pas une attention convenable à la sainteté & à l'excellence de l'action , à laquelle l'Eucharistie les engage. Puisqu'enfin il faudroit être ou Athée , ou Infidèle , pour ne point faire réflexion sur la mort du Fils de Dieu, en vertu de laquelle nous pouvons esperer le pardon de nos péchés , & ce bonheur immortel que Dieu nous a promis. C'est un devoir, il est vrai, dont nous devons nous acquitter en tout tems: cependant le monde & nos passions y aportent souvent de grands obstacles , par les distractions beaucoup trop fréquentes. Mais quand nous sommes obligés de célébrer d'une maniere soleimnelle le souvenir de la mort de Jesus-Christ , & de toutes les graces que nous avons reçues de notre Dieu , alors il faudroit que tout sentiment de Religion fût entierement éteint dans nos ames , ou bien la célébration de cette mort , doit nécessairement nous porter à rentrer en nous-mêmes & à nous recueillir , afin qu'étant seuls en présence de Dieu , nous puissions avec notre conscience examiner l'état & les dispositions de nos cœurs. Il faut prendre garde , I. §

l'incrédulité ne donne point des atteintes mortelles à notre foi ; 2. & si l'amour de ce monde ne bannit pas l'amour de Dieu, & n'étouffe point la piété dans nos cœurs.

On se trompe assez souvent , en deux manieres, lorsqu'on se prépare à la Communion. Il y des Chrétiens assez simples pour regarder l'Eucharistie , à peu près comme on fait *un remede* , qu'il suffit de recevoir, parce qu'ensuite il produit toute sa vertu en nous , sans que nous y songions , ni que nous nous en mêlions davantage. C'est une erreur grossiere : on doit savoir que la Ste Eucharistie ne nous peut être salutaire , que parce qu'elle nous appelle à graver de plus en plus dans nos ames, les traits salutaires de la mort du Fils de Dieu, afin de recevoir, par des actes de foi & de repentance, les fruits & les graces qui nous reviennent de ce sacrifice. Nous devons donc nous servir de ce Saint Sacrement , pour travailler à notre sanctification & à notre salut. Mais il n'agira pas sans nous , n'en doutons pas , si nous négligeons de mettre à profit les impressions vives de la bonté de Dieu qu'il nous donne.

L'autre erreur est de ces Communians, qui ne rentrent en eux-mêmes, que pour pratiquer une dévotion passagere de deux ou trois jours, comme si on n'étoit pas

obligé de s'abstenir du crime , & de faire effort durant toute cette vie pour vivre Chrétienement. C'est regarder la Religion , comme on fait un déguisement , disons même , s'il est permis , une comédie , où après que le spectacle est passé , chacun retourne à son premier train & reprend ses habits ordinaires.

Mais le Chrétien , qui desire que la Communion lui soit salutaire , doit savoir , que l'épreuve , l'examen de lui-même , l'engage à faire revue de son cœur par rapport au tems passé , au présent & au tems à venir. A l'égard du tems passé & du présent , on peut se trouver coupable de deux sortes de péchés. Les uns sont presque inévitables , à cause des faiblesses de l'humanité ; on ne sauroit , par exemple , dépouiller entièrement son cœur de l'amour de ce monde ; combien d'amusemens & de paroles inutiles ? Combien de mouvemens d'orgueil , d'impatience , ou de convoitise , ressent-on dans son ame , souvent même avant que de s'en être aperçu ? Il faut demander à Dieu pardon en général de tous ces défauts , & leur résister autant qu'on peut.

Mais il y a des crimes qui excluent du Royaume des Cieux , parce que tant que nous les souffrons dans nos cœurs , ils ravagent la conscience , comme parlent

les Docteurs de l'Eglise, ils en bannissent la grace, que Dieu n'accorde qu'aux pécheurs repentans. Faisons encore ici une distinction qui est de quelque conséquence. Ces crimes, qui sont contre la loi de Dieu, ont été commis par la violence d'une tentation à quoi on s'est trouvé exposé; ou bien on a cherché la tentation, & on s'y est abandonné & livré même avec plaisir. Il est aisé de connoître si on a été surpris & emporté par la tentation, aux regrets qu'on a d'y avoir succombé, & aux desirs qu'on forme de se relever de sa chute; si ces desirs sont ardens & sinceres, Dieu benira alors nos efforts, pour nous faire rentrer par une véritable repentance dans notre devoir.

Mais si on prend plaisir à vivre dans le crime, si on y veut persévérer, ce mépris qu'on fait de son devoir, cette fiere audace avec laquelle on veut défobéir à Dieu, rend un homme indigne de s'approcher de la Table du Seigneur, parce qu'il ne sauroit en cet indigne état, participer à la Ste Eucharistie, qu'en profanant, qu'en outrageant la mort de Jesus-Christ, par laquelle il a été racheté.

Que faut-il donc faire, lorsqu'on est dans ce triste état? Il y en a qui s'abstiennent de la Communion: mais ils doivent savoir qu'ils se rendent doublement

criminels , 1. parce qu'ils veulent persévérer dans le crime ; 2. parce qu'ils préfèrent une vie criminelle à la repentance , jusqu'à se priver des graces que Dieu leur offre dans le Sacrement.

Ceux donc qui ne méprisent point , par un esprit d'incrédulité & de libertinage , le salut que Dieu leur présente , & qui se trouvent dans ces habitudes criminelles , incompatibles avec la grace & le salut , doivent s'humilier devant Dieu , implorer le secours de sa miséricorde , & prendre une ferme résolution de renoncer au vice , pour suivre la sainteté.

Il ne faut point être ici la dupe de son propre cœur. On se promet assez souvent un changement de vie , à quoi le cœur résiste en secret & ne veut pas consentir.

On se repose sur une repentance si superficielle & si trompeuse , qu'un jour ou deux suffisent pour la voir naître & périr. De là vient que tant de personnes dans un âge avancé , après un grand nombre de Communions , ne se trouvent ni plus régénérés ni meilleurs Chrétiens. Quel triste état ! Autant de fois qu'on a commis des crimes , autant de fois résiste-t-on aux mouvemens de la conscience ; autant de fois profane-t-on la Ste Cene du Seigneur.

Il faut finir , & conclure ce Discours par l'exhortation du S. Esprit, (1) *que la terre qui reçoit souvent la pluye , qui vient sur elle & qui produit des herbes propres à ceux par qui elle est labourée , reçoit la bénédiction de Dieu. Mais celle qui produit des épines & des chardons , est rejetée & proche de malédiction , & sa fin est d'être brûlée.*

Que chacun donc s'éprouve soi-même, afin de reconnoître , 1. S'il a véritablement la foi. 2. S'il veut renoncer à ses habitudes criminelles ; & 3. Si la résolution qu'il en prend est véritable , sérieuse & efficace. À quoi le connoîtra-t-on ? me direz-vous. À rien autre chose , M. Ch. Fr. , qu'à l'amendement de la vie pour l'avenir.

Dieu veuille nous assister de sa grace , afin que nous puissions tous communier dignement , & célébrer la mémoire de la mort & de la résurrection de Jesus-Christ , d'une manière conforme à l'espérance que nous avons d'obtenir par sa mort le pardon de nos péchés , & de parvenir par la résurrection à la possession de la gloire éternelle. Dieu nous en fasse à tous la grace. Amen.

(1) Hebr. VI. 7.